

## Meeting à Ancenis : l'emploi au cœur ...

Le 22 janvier 2010

Ce ne sont pas moins de 170 personnes qui ont participé au forum départemental de Loire-Atlantique qui avait pour thème : « *inventons une société de la connaissance pour tous.* » Compétence majeure du Conseil régional, la formation est une priorité pour la Gauche en Action.

En réalité, le débat (très vivant) a principalement porté sur la situation économique et les moyens d'y faire face.

Le Pays d'Ancenis est en effet marqué par deux branches industrielles : l'agro-alimentaire et la métallurgie. Et ce dernier secteur est particulièrement touché par la crise : fins de contrats des intérimaires et CDD, départs « volontaires », chômage partiel, ...

Au total, le chômage a augmenté de 50% sur le pays d'Ancenis en un an, comme l'a précisé **Dominique Tremblay**.

Les 2 principaux dispositifs « anti-crise » de la Région ont été largement mobilisés. Par exemple, sur l'ensemble de la Région, le dispositif de formation des salariés dans les entreprises en sous charge (« Former plutôt que licencier et préparer l'avenir ») a bénéficié à 84 entreprises et fait entrer en formation 4040 salariés (ainsi protégés du licenciement).

**Patrick Cotrel** a expliqué que sur ce total, **plus de 1100 salariés sont du pays d'Ancenis**.

De plus, plusieurs entreprises sont en négociation pour bénéficier de ces deux dispositifs : ainsi un plan de formation de l'entreprise Giraudet est à l'étude et un apport financier pour l'entreprise Leduc est envisagé.

Mais la formation professionnelle des salariés, que nous exigeons qualifiante, avec les syndicats de salariés, n'est pas un moyen défensif pour occuper un manque de travail. Cela doit être un moyen de rendre l'entreprise plus efficiente et d'amorcer des diversifications d'activité en prenant en compte les objectifs du développement durable.

La Région ne peut pas se substituer aux chefs d'entreprise : c'est à eux de prendre l'initiative de diversifier leur activité, de s'adapter aux nouvelles conditions (énergie plus chère, matières premières plus rares, exigences sociales de diminution des pollutions, ...). La Région peut les inciter et les aider, mais pas faire à leur place.

Dans le domaine de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, la Région dépense chaque année plus de 100 millions €, en plus des 45 millions pour les formations sanitaires et sociales et des 166 millions pour l'apprentissage. Un de nos programmes (l'offre de Formation Territorialisée) est élaboré en collaboration avec les acteurs locaux, et nous essayons de faire venir les organismes de formation sur place. Mais les collectivités locales peuvent avoir un rôle pour fournir des locaux ou des chantiers d'insertion.

En outre, la Région a décidé d'intervenir en direction des associations et entreprises d'insertion, qui peuvent également avoir des problèmes en raison de la crise : nous pourrions participer à la formation des salariés, comme nous le faisons pour les autres entreprises.

Ainsi, **Monique Rabin** a expliqué comment la Région pouvait aider des PME à l'export, pour ouvrir de nouveaux marchés et conforter, au moins, les emplois de conception ici.

Enfin, **Jacques Auxiette** a expliqué l'engagement de la Région pour des « *plateformes régionales de l'innovation* » : ce sont des mises en réseau décentralisées de centres de formation (lycées professionnels, centres de formation d'apprentis), de PME locales et des centres de recherche régionaux, pour aider à l'innovation dans le tissu des PME.

Il a aussi exprimé sa volonté de donner à la Région des moyens supplémentaires d'intervention dans le domaine économique : par exemple en intervenant directement dans le capital de certaines entreprises (en achetant, par exemple, une partie des locaux pour amener de l'argent frais, mais avec un gage).

En conclusion, **Jacques Auxiette** a exprimé sa volonté de conserver et de développer le rôle des Pays de la Loire dans le domaine industriel.